



Année 2024



A) Adhésion à la section apicole du Groupement de Défense Sanitaire

Nom Prénom :

Domicilié : n° rue/lieu-dit :

COMMUNE CODE POSTAL : 50.....

CANTON : Téléphone :

Adresse e-mail :@.....

N° de RUCHER : NAPI (obligatoire) :

Emplacement des ruchers et nombre de ruches :

Département	Commune	Lieu-dit	Nbre de ruches

Désire adhérer à la section apicole du Groupement de Défense Sanitaire de la Manche

Il est possible d'adhérer en cours d'année. Cependant, cette adhésion ne comprend pas l'abonnement à la Santé de l'Abeille ni la commande de médicaments, possible uniquement en cas d'adhésion en début d'année civile (avant mi-février).

1°- Cotisation fixe : = 17,00 €

2°- Cotisation par ruche : 0,30 x ruches =,..... €

TOTAL A =,..... €

Cette feuille accompagnée de votre règlement par chèque du total général, libellé à l'ordre du GDS Manche doit nous être retournée à l'adresse suivante :

GDS MANCHE
Section apicole
Maison de l'Agriculture – Avenue de Paris
BP 231 50001 SAINT LÔ CEDEX

Le/...../.....

Signature :